

# FORMATION PRÉPARATEUR EN PARFUMERIE (ASSISTANT(E) PARFUMEUR(E))

## DURÉE

10 jour(s) soit 70,00 heures

## PUBLIC

- Jeunes diplômés de BTS chimie / biochimie,
- Reconversion professionnelle avec de bonnes notions de calculs mathématiques,
- Salariés nouvellement intégrés dans le domaine de la parfumerie.

## PRÉ-REQUIS

- Maîtrise de la langue française,
- bases élémentaires de calculs mathématiques,
- Pas d'anosmie.

## MOYENS ET SUPPORTS

### Pendant la formation :

- Support de cours
- Formules de concentrés
- Exercices mathématiques et parfumerie

### Après la formation :

- Book pédagogique.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- 30 % d'apports théoriques et de connaissances,
- 70 % de pratique (dont TD),
- Séances de formation dispensées en salle et dans le laboratoire Cinquième Sens.

## OBJECTIFS

- Mettre en place son espace de travail, garantissant qualité et traçabilité,
- Identifier les difficultés de réalisation d'une formule,
- Réaliser des dilutions différentes et s'adapter aux différentes textures et particularités des matières premières,
- Peser une formule de parfum,
- Gérer un orgue, le contrôler.

## DESCRIPTION / CONTENU

Cette formation permet d'acquérir une spécialisation au poste d'assistant parfumeur: les participants se familiarisent avec les outils du laboratoire et les équipements personnels, ainsi que les matières premières de parfumerie. Il est essentiel de connaître leurs spécificités, comment bien les manipuler afin de sauvegarder leurs qualités organoleptiques.

Les participants seront formés à la pesée de formules de parfumerie, et sauront mettre en oeuvre différentes méthodes usuelles de réalisation: dilutions et coeurs.

Des séances de travaux dirigés permettront d'acquérir aisance sur les calculs préalables, du plus simple au plus complexe. Tous les exercices s'articulent autour de formules réelles de parfumerie.

## MODALITÉS

### Évaluation :

- Tests et exercices olfactifs réguliers,
- Travaux pratiques,
- Questions orales régulières de contrôle des connaissances.

### Suivi :

- Émargement,
- Évaluation des acquis,
- Attestation de formation.

